

À découvrir
dès maintenant
sur votre plateforme
d'écoute favorite



Christian Bouchard, animateur

ENTRE GUILLEMETS

DISPONIBLE SUR



gazettemauricie.com

UN BALADO ORIGINAL DE LA

S É M

GRATUIT

MENSUEL 18 000 EXEMPLAIRES
DÉCEMBRE 2021 - VOLUME 37 - NUMÉRO 4
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

À la défense de la nature en ville

PAGE 5



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

La nouvelle approche de Centraide soulève des inquiétudes

PAGE 4



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

DROIT À LA RÉPARATION

Sortir de la culture du jetable

Certains biens de consommation sont conçus pour ne pas être réparés. Ces objets à courte durée de vie deviennent rapidement des déchets, aux perspectives de recyclage limitées. Certains gouvernements légifèrent sur le droit à la réparation.

STÉPHANIE DUFRESNE

Lorsque la batterie du téléphone cellulaire est fatiguée, que la fermeture éclair du manteau est brisée ou que la cafetière fait des siennes, notre premier réflexe est généralement d’acheter un objet neuf en remplacement. De fait, plus des trois quarts (76 %) des Canadiens sondés ont jeté ou remplacé un appareil cassé en raison d’un problème réparable comme un écran fissuré ou une batterie faible/morte.

STRATAGÈMES MANUFACTURIERS

Sans encadrement, certains fabricants usent de stratagèmes pour restreindre l’habileté des consommateurs à réparer eux-mêmes leurs biens. Par exemple, sur des appareils électroniques, ils utilisent des écrous et des boulons nécessitant des outils spécialisés. D’autres composantes

sont collées ou soudées, ce qui les rend indémontables. Les consommateurs sont alors obligés de faire appel aux réseaux de réparations des fabricants, ou à remplacer les produits avant la fin de leur vie utile. De même, des mises à jour peuvent rendre dysfonctionnel un produit informatique, et forcer son remplacement.

Ces pratiques, dites « d’obsolescence programmée » ont été exposées au grand jour par la Commission fédérale du commerce des États-Unis (*Federal Trade Commission*), dans un rapport récent. Le président américain Joe Biden a signé, en juillet dernier, un décret visant à les encadrer. Cette décision a motivé le géant des technologies Apple, à offrir, dès 2022, un service qui permet à ses utilisateurs d’acheter en ligne les pièces nécessaires pour réparer eux-mêmes leur iPhone.



La réparation permet de réduire les déchets et l’utilisation de matières premières. Elle pourrait aussi contribuer directement à réduire les gaz à effet de serre (GES).

PRODUIRE MOINS, POLLUER MOINS

La réparation permet de réduire les déchets et l’utilisation de matières premières. Mais elle pourrait aussi contribuer directement à réduire les gaz à effet de serre (GES) émis par le transport des marchandises. Selon l’inventaire québécois d’émissions des GES, 36 % des émissions du transport découlent au camionnage. Une large part de celui-ci sert au transport des marchandises.

« Que ce soit par l’évitement du transport personnel pour se rendre à un magasin, du transport des marchandises acheminées aux centres de distribution ou encore les émissions générées lors de la production des objets, la [réparation] permet de réduire des GES » estime Lauréanne Daneau, directrice générale d’Environnement Mauricie. Pour sensibiliser à ce gaspillage, l’organisme organise un événement annuel de réparation et met à la disposition des citoyens un bottin des réparateurs de la région.

En plus des bénéfices environnementaux, la mise en marché de biens durables et réparables aurait « un impact significatif sur le pouvoir d’achat et la réduction de l’endettement de la population », souligne Équiterre dans un mémoire déposé au BAPE cette année. L’organisme croit aussi que la filière de la réparation pourrait devenir un moteur économique régional, puisqu’elle constitue « une réelle opportunité de développer une expertise en matière de réparation à l’échelle locale, notamment avec un réseau de réparateurs certifiés. »

INTERDIRE L’IRRÉPARABILITÉ AU QUÉBEC ?

« Légiférer sur le droit à la réparation des objets présenterait des avantages

économiques pour les consommateurs », explique Sébastien Bois, intervenant en défense des droits au Service d’aide au consommateur de la Mauricie. « La réparabilité permet aussi un meilleur respect de la garantie légale des objets en donnant un accès à des pièces de remplacement », ajoute-t-il.

En France, l’obsolescence programmée est une infraction pénale depuis 2015. Les Suédois, pour leur part, bénéficient d’une réduction de taxes de 50 % sur les services de réparation. L’Union européenne a adopté cette année diverses mesures en matière « d’écoconception » des objets.

Au Québec, l’Assemblée nationale a entériné le 13 avril 2021, l’adoption du principe du projet de loi n° 197, *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l’obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens*. Celui-ci visait notamment à obliger l’affichage d’une cote de durabilité sur les appareils domestiques. Il comprenait l’instauration de mesures pour faire valoir le droit à la réparation. Il reconnaissait aussi l’obsolescence programmée comme une infraction. Ce projet de loi n’a toutefois pas été adopté. L’Office de la protection des consommateurs a cependant tenu des consultations à ce sujet. Selon nos sources, un nouveau projet de loi serait en préparation.

Au fédéral, le droit à la réparation faisait partie du programme électoral du parti libéral. Celui-ci a promis notamment d’obliger les fabricants à fournir des manuels et des pièces de réparation. Il s’est engagé à offrir un crédit d’impôt de 15 % sur les coûts de réparation d’appareils électroménagers. 

SOMMAIRE

ACTUALITÉS PAGE 2	RACINES MAURICIENNES PAGE 11
ENJEUX SOCIAUX PAGES 4	SOCIÉTÉ PAGE 11
ENVIRONNEMENT PAGE 5	ÉDITORIAL PAGE 12
ÉCONOMIE PAGE 6	OPINION PAGE 13
CULTURE PAGES 7 À 10	MÉDIAS PAGE 14
HISTOIRE PAGE 10	INTERNATIONAL PAGE 15

Violences faites aux femmes : La force du réseau d'hébergement

PAGE 4

L'inflation actuelle est-elle temporaire?

PAGE 6

Spécial sorties culturelles du temps des Fêtes

PAGE 9

Billet de Mariannick Mercure La grosse machine à *statu quo*

PAGE 13

Contre la COVID-19,

on se lave les _____, on
porte un _____ et on garde
nos _____ avec les autres.



On continue
de se protéger.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Réponses : mains, masque, distances. On savait que vous le saviez.

12 JOURS D’ACTION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La force du réseau d’hébergement

Du 25 novembre au 6 décembre se tiennent les *12 jours d’action contre les violences faites aux femmes*. À bout de bras, les intervenantes des maisons d’hébergement continuent de réaliser leur mission. Elles saisissent l’occasion des 12 jours d’action pour dire aux femmes qu’elles sont là pour elles et pour rappeler à la population que la violence faite aux femmes, « c’est la responsabilité de tous ».



ALEX DORVAL

LES FÉMINICIDES : « LA POINTE DE L’ICEBERG »

Avec le déconfinement qui s’est fait graduellement en 2021, le téléphone ne déroutait pas dans les maisons d’hébergement. « On est à 137 % de taux d’occupation. On a des chambres avec plusieurs lits, on a des matelas gonflables. On pense que c’est le déconfinement, que les conjoints ont l’impression de perdre le contrôle. La haute médiatisation des féminicides pourrait aussi avoir eu un impact », observe Sabrina Bernier, directrice de la Maison De Connivence à Trois-Rivières.

Si le bilan médiatisé des féminicides marque la conscience collective, les violences du quotidien n’en sont toutefois pas moins graves pour celles qui les subissent sans en mourir.

« Les féminicides c’est la pointe de l’iceberg », affirme Denise Tremblay, directrice à La Séjournelle à Shawinigan. « On peut tuer autrement en disant constamment à une femme qu’elle ne vaut rien, en la blesant à répétition par toutes formes de violences, physiques comme psychologiques. »

Mme Tremblay témoigne d’une hausse exceptionnelle de

demandes d’hébergement et d’appels pour des services externes, sans qu’il y ait nécessairement demande de refuge. La Séjournelle accueillait en 2019-2020, 274 femmes et enfants. Pour l’année en cours, l’organisme en cumulait déjà 176 à la mi-novembre. « Si la tendance se maintient, on en aura plus de 300. Ce qui nous fait penser qu’on va finir notre année — en avril — avec environ une femme par jour, puisque les demandes sont toujours en hausse après les fêtes », indique Mme Tremblay.

Dans le contexte de pénurie de main-d’œuvre, les intervenantes travaillent à bout de bras. « Les difficultés d’embauche sont évidentes en territoire éloigné. On est encore à la recherche de solutions, mais il y a des choses immuables comme les shifts de nuits. Ce qu’on cherche c’est de ne pas avoir des bris de service. Je suis fière de dire qu’on n’en a pas eu jusqu’à maintenant. Mais ça exige que je m’implique toujours plus », rapporte Ginette Girard, directrice de la maison Le toit de l’amitié à La Tuque.

LA FORCE DU RÉSEAU

Bien que cette hausse pour les demandes de services s’enregistre à travers toutes les Maisons de la province, les intervenantes se montrent rassurantes. « Oui il y a une hausse de demande pour nos services, mais il ne faut pas oublier de rappeler aux femmes qu’il y a toujours une intervenante au bout du fil, 24 h/24 h », fait valoir Karine Gendron,



CRÉDITS : DOMINIC BÉRUJÉ

Les 12 jours d’action contre les violences faites aux femmes rappellent à l’ensemble de la population qu’il existe de multiples ressources pour venir en aide aux femmes et enfants victimes de violence, sous toutes ses formes. — Photo de la Marche mondiale des femmes 2021, à Trois-Rivières

directrice de la maison d’hébergement Le Far à Trois-Rivières.

« Aucune femme n’est laissée en plan », insiste Manon Monastesse à la Fédération des maisons d’hébergement pour femmes.

« Le roulement fait en sorte que les maisons ne sont pas toutes pleines en même temps. Jamais une femme n’a pas sa place. On les héberge ailleurs pour quelques jours au besoin. On travaille en réseau », souligne Chantal Arseneault du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.

Mme Arseneault fait valoir que les 12 jours d’action sont

importants parce que « ça donne une voix à celles qui n’en ont pas. » Plus on va en parler, plus on va dénoncer, « plus les femmes et les enfants seront en sécurité. »

Les 12 jours d’action contre les violences faites aux femmes sont soulignés régionalement par les groupes de défense des femmes, les maisons d’hébergement, la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie et le Comité intersectoriel en matière d’agression à caractère sexuel et violences conjugales du CIUSSS-MCQ. Ce comité invite la population à porter le ruban blanc en guise de solidarité aux femmes tout au long des 12 jours d’action. 

RESSOURCES DISPONIBLES ET MAISONS DU TERRITOIRE :

CIUSSS MCQ.CA/Aide
811 Info-Sociale
Maison de Connivence,
Trois-Rivières 819 379-1011
Maison Le Far, Trois-Rivières
819 378-2990
La Séjournelle, Shawinigan
819 537-8348,
Le Toit de l’amitié, La Tuque
819 523-7829
Centre Asperimowin, La Tuque
819 523-8600
Maison La Nacelle, Nicolet
819 293-6942
CALACS-TR
819 373-1232
CALACS Entraid’Action,
Grand-Mère
819 538-4554

La nouvelle approche de Centraide soulève des inquiétudes

Centraide Régions Centre-Ouest du Québec (CRCOQ) présentait en octobre son cadre d’investissement 2021-2025 aux organismes communautaires de la Mauricie. Des groupes en alphabétisation et en défense des droits sociaux craignent de ne plus cadrer dans les nouvelles priorités et exigences des philanthropes.

ALEX DORVAL

« Les organismes dont la mission première est l’alphabétisation, l’intégration socio-professionnelle, le maintien à domicile, les centres de jour ou la proche aide » figurent parmi la liste des « critères d’exclusion » du document présenté par Centraide.

Une annonce qui a suscité l’inquiétude de plusieurs groupes de la région, dont ceux en alphabétisation.

« Ils disent ne pas vouloir soutenir ce qui est déjà financé à la mission par le gouvernement, mais pourquoi ils ne disent pas la même affaire aux organismes en santé et services sociaux. », souligne Sylvie Tardif au Centre d’organisation mauricien de services et d’éducation populaire.

« Cela relève d’une méconnaissance du travail des organismes

en alphabétisation. On ne fait pas le même travail que le ministère et les écoles. », déplore Mme Tardif.

Pour La Clé en éducation populaire de Louiseville, ce serait une coupure de 8000 \$ annuellement. Bien que cela ne représenterait que 5 % du budget de l’organisme, « ça touche à des activités importantes qu’il serait dommage de laisser tomber », mentionne la directrice Nancy Lemay.

« Nous travaillons surtout auprès de gens en situation de décrochage scolaire. Mais aussi en francisation et pour pallier à la fracture numérique des personnes aînées, par exemple », précise Mme Lemay. Cette dernière indique avoir eu une discussion avec le représentant régional de Centraide lui permettant de croire que leur cas est à l’étude et que la décision n’est pas définitive.

« On est encore en co-construction. On est ouvert à savoir : quelles sont nos méconnaissances ? », fait valoir Benoît Magny, conseiller en développement social chez Centraide. « On a rencontré les groupes en alphabétisation dans une optique de dialogue et d’échange. Ça donnait un échange super ouvert », précise-t-il.

INVESTIR DE FAÇON PLUS STRATÉGIQUE

« Centraide veut passer d’un rôle de bailleur de fonds traditionnel à un rôle d’agent de changement, axé sur le développement social, la lutte à la pauvreté et l’exclusion sociale », affirme M. Magny.

« Plutôt que de saupoudrer et d’en donner un peu à tout le monde, on veut investir de façon plus stratégique, de façon plus cohérente et avec souplesse en fonction de ce qui émerge de la conjoncture sociale de tous les territoires »,

rajoute Lyne Harris, conseillère principale, encadrement et orientations stratégiques chez Centraide des régions Centre-Ouest du Québec.

Mme Harris explique que le nouveau cadre vise également à aborder de nouvelles problématiques : « On devait mettre des moratoires pour de nouvelles demandes qui étaient parfois très pertinentes et qui répondaient à des besoins nouveaux. Par exemple dans les besoins au niveau des aînés. »

« On ne vient pas changer la donne, mais préciser la donne », ajoute-t-elle.

À ce stade-ci, les représentants de Centraide indiquent qu’aucune coupure n’est prévue pour les groupes en alphabétisation du territoire qui sont actuellement financés jusqu’en juin 2022. Mais le financement à la mission de certains organismes pourrait après cette période



CRÉDITS : DOMINIC BÉRUJÉ

Sylvie Tardif, directrice générale de COMSEP

prendre la forme d’un financement ciblé sur des activités précises relevant davantage du volet d’éducation populaire.

Des organismes contactés craignent toutefois une perte d’autonomie et la charge administrative associée à ce type de financement. 

***DÉCOUVREZ LA VERSION PLUS LONGUE DU TEXTE AU gazetteauricie.com**

MOBILISATION CONTRE LA DESTRUCTION D'UN MILIEU HUMIDE DE 26 HECTARES

À la défense de la nature en ville

La récente sortie publique de la nouvelle Coalition citoyenne *Terre précieuse* a remis sous les projecteurs le projet d'expansion d'un parc industriel de la Ville de Trois-Rivières, situé au carrefour des autoroutes 40 et 55.

STÉPHANIE DUFRESNE



La proposition, qui entraînerait la destruction de 26 hectares de milieux humides, n'avait pas reçu l'aval du conseil municipal au mois d'août dernier. La Coalition citoyenne appréhende toutefois que ce dossier ne soit rouvert prochainement puisque le zonage et la planification n'ont pas changé.

L'expression «milieu humide» fait référence aux étangs, marais, marécages et tourbières, qui sont des espaces influencés par la présence d'eau. Ce sont des écosystèmes fragiles qui, dans certains cas, ont pris des centaines, voire des milliers d'années à se former.

UNE INFRASTRUCTURE NATURELLE

Il est bien connu que les milieux humides sont importants pour la biodiversité. Mais leur présence agit

également comme une infrastructure naturelle qui intervient dans la gestion de l'eau en ville, explique Emmanuelle Beaumier, géographe membre du Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie (GRIL). «Par exemple, ils réduisent la fréquence des inondations urbaines comme celles qu'on connaît régulièrement sur le boulevard des Récollets. Ils sont aussi importants pour les réserves d'eau potable puisqu'ils rechargent la nappe phréatique.»

Les fonctions hydrologiques normalement remplies par ces milieux naturels doivent être remplacées par des ouvrages de gestion de l'eau, peut-on lire dans la Politique environnementale de la Ville de Trois-Rivières. Des ouvrages qui sont «coûteux à construire et à entretenir.»

PUITS DE CARBONE

Tout comme les forêts, les tourbières et les autres milieux humides absorbent le dioxyde de carbone (CO₂) de l'air, ce qui en fait des «puits

de carbone» efficaces pour lutter contre les changements climatiques. À titre d'exemple, les tourbières du Québec stockent à elles seules 11 gigatonnes de carbone. Cette quantité correspond à 500 fois plus que les émissions annuelles de CO₂ au Québec, selon les estimations de Jérôme Dupras, professeur titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie écologique. Lorsque ces milieux sont détruits, le CO₂ est relâché dans l'atmosphère.

Pour cette raison, la coalition citoyenne demande que la Ville de Trois-Rivières commande une étude pour estimer la quantité de carbone qui serait libéré par la destruction de ces 26 hectares de milieux humides. Elle souhaite aussi que soit calculée la quantité de carbone qui ne pourra plus être capté annuellement en leur absence.

UNE VALEUR ÉCONOMIQUE

En plus de réguler les débits d'eau et le climat, les milieux humides ont d'autres bénéfices : ils captent les sédiments et les polluants, offrent une source de

matériaux (bois, tourbe, etc.) et servent à des activités de loisirs. La contribution à l'activité économique de tous les «biens et services écosystémiques» que procurent les milieux naturels aux communautés est chiffrable. C'est ainsi qu'une étude, détaillée dans l'ouvrage *Nature et Économie*, a estimé la valeur des services écosystémiques fournis par les milieux humides du Bassin versant de la rivière Bécancour entre 3143 \$ et 10 049 \$ par hectare par année. Des résultats similaires ont été obtenus pour le bassin versant de la rivière Yamaska.

... ET MORALE

Charles Fontaine, membre du groupe de recherche en éthique environnementale et animale (GREEA) considère que la destruction de ce milieu humide soulève également des enjeux moraux. «On parle de nuire à des espèces qui sont en danger comme la salamandre à quatre orteils, et d'endommager considérablement des écosystèmes qui ont une importance capitale pour le bon fonctionnement de la planète, déclare-t-il. «On est



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

Emmanuelle Beaumier est l'une des porte-parole de la coalition citoyenne qui demande à la Ville de Trois-Rivières de reculer sur son projet de développement industriel dans un milieu humide.

à l'ère des changements climatiques, des COP25, COP26... on sait qu'il y a une urgence d'agir et on regarde la parade passer!»

Ce dernier déplore également le fait que la Ville «se donne bonne conscience» sur la base d'un certificat d'autorisation émis en 2014 alors que la réglementation était beaucoup plus permissive. «Ce n'est pas parce qu'une chose est légale que c'est forcément moral ou éthique», fait-il valoir. 9

PROJET DE RECHERCHE DE L'UQTR

Place aux espaces naturels de loisirs informels

Le regain d'intérêt pour les activités en nature avec la pandémie de COVID-19 n'a pas seulement touché les parcs nationaux et urbains. Des lieux qui ne sont pas officiellement identifiés en tant qu'espaces naturels ou protégés sont plus fréquentés que jamais.

STÉPHANIE DUFRESNE

Sylvie Miaux, professeure titulaire au Département d'Études en loisir, culture et tourisme à l'UQTR nomme ces lieux des «espaces naturels de loisir informels.» Elle est la co-porteuse, avec sa collègue Julie Fortier, la Fondation Trois-Rivières durable et l'organisme Piliers verts, d'un projet de recherche sur le sujet.

VÉCU CITOYEN AU BOISÉ DE LA RIVIÈRE MILLETTE

Depuis plusieurs années, les résidents des quartiers entourant le boisé de la rivière Millette montrent une volonté collective de le mettre en valeur comme espace de loisirs. À cet égard, des corvées de nettoyage ont été réalisées et des sentiers ont été balisés. La ville de Trois-Rivières soutient la démarche de ces citoyens depuis 2016, bien que ce lieu ne soit que partiellement protégé pour cet usage.

La recherche menée par Sylvie Miaux et ses co-porteuses de projet vise à comprendre comment les gens utilisent le boisé, mais aussi comment ils «le vivent». L'idée est de marier le savoir citoyen qui relève des expériences personnelles au savoir scientifique universitaire.

CO-CRÉATION ARTISTIQUE

Pour ce faire, l'équipe a organisé au cours de l'été des ateliers de co-création artistique, rassemblant des personnes qui fréquentent le boisé de la rivière Millette et un artiste médiateur, Javier Escamilla Hernandez. À travers la création de peintures et de pyrogravures sur des rondelles de bois, l'art sert à «faire ressortir la relation privilégiée que les citoyens entretiennent avec le boisé» explique Sylvie Miaux.

Le rôle de l'artiste médiateur est de guider la concertation. «L'art, par définition, vient du côté sensible que nous avons, explique Javier Escamilla Hernandez. On va donc parcourir les sentiers et ensuite on fait une réunion pour échanger sur ce que nous avons ressenti, afin que la sensation vécue touche les autres personnes. L'émotion est en soi une ouverture vers une meilleure connaissance du milieu.» La création artistique vient ensuite confirmer la sensibilité et les connaissances à l'intérieur d'un savoir-faire développé en groupe. «Ce n'est pas un cours d'art, ajoute M. Escamilla, la démarche vise plutôt à développer les habitudes de co-création.»

HISTOIRES DE VIE ET PAYSAGE SENSORIEL

Sylvie Miaux récolte aussi des histoires de vie en accompagnant des citoyens en promenade dans le boisé avec son équipement audio et vidéo. «Les participants me parlent de leur lien avec le lieu, de la façon qu'ils l'ont connu, comment ils l'utilisent, qu'est-ce qu'ils voyaient avant, ce qui a changé, ce qu'ils aiment, quels sont leurs liens d'attache.» D'autres recherches sur le paysage sensoriel sont réalisées en parallèle et des ateliers de discussion sont aussi organisés.

«Toutes ces données vont être analysées, et on va voir ce qui se recoupe, indique Sylvie Miaux. On veut comprendre pourquoi les gens s'attachent autant à ces espaces pour faire ressortir l'élément social dans toute sa complexité.»

Valérie Delage, co-porteuse du projet précise : «On veut intégrer la valeur sociale dans la valeur écologique des boisés urbains. Par exemple, même si un milieu avait moins d'intérêt écologique, l'intérêt social pourrait nous porter à vouloir tout de même le préserver», fait-elle valoir.



PHOTO : VALÉRIE DELAGE

Des citoyens participent à une activité artistique de co-création qui débute par une promenade au boisé de la rivière Millette, à Trois-Rivières.

LA BEAUTÉ DE L'INFORMEL

Les citoyens entretiennent des attentes vis-à-vis de la ville afin que les espaces naturels informels qu'ils fréquentent soient reconnus et préservés. Faut-il pour autant qu'ils deviennent officiels?

Sylvie Miaux ne souhaite pas nécessairement une transformation de ces espaces. «Il y a une richesse dans le côté informel de ces lieux, estime-t-elle. On espère trouver à travers

cette recherche-là des moyens de les préserver, sans pour autant les formaliser», souligne la chercheuse. Elle insiste sur l'importance que les citoyens puissent continuer à agir sur ces espaces.

«Pour les loisirs, souvent on pense aux parcs urbains avec des gros équipements [gérés par la Ville], mais parfois on a juste besoin d'un endroit en ville où prendre une marche et respirer», dit-elle. 9

L'inflation actuelle est-elle temporaire ?

Depuis un an, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 4,7 %, soit le taux d'inflation le plus élevé depuis 2003. Considérant que la cible d'inflation de la Banque du Canada est de 2 %, et que son principal outil pour juguler l'inflation est le taux d'intérêt, plusieurs se demandent si nous sommes à la veille d'une hausse importante des taux d'intérêt et par le fait même des coûts d'emprunt. Pour répondre à cette question, on doit évaluer si l'inflation actuelle est temporaire ou en train de s'installer durablement.

ALAIN DUMAS



Lorsqu'on examine les secteurs les plus touchés par l'inflation actuelle, les hausses les plus importantes reposent sur quelques composantes : transports (+10,1 %), énergie (+25,5 %), essence (+41,7 %), autos (+6,1 %) et habitations (+4,9 %).

Le tableau ci-contre montre deux choses importantes. D'une part, l'inflation serait proche de 3 % sans la hausse extraordinaire du prix de l'énergie qui pèse lourd dans l'IPC. D'autre part, on constate que l'inflation élevée en 2021 a été précédée d'un effondrement des prix en 2020, ce qui explique que le taux d'inflation sur une période d'un an soit si élevé. C'est pourquoi, selon une étude de la Banque Scotia, l'inflation anormalement basse en 2020 explique en bonne partie (71 %) la forte inflation en 2021.

UNE REPRISE DISPROPORTIONNÉE

Au-delà de l'effet mécanique des écarts de prix entre 2020 et 2021, la poussée inflationniste actuelle est alimentée par une reprise disproportionnée de la

demande et de la production (ou l'offre). Du côté de la demande, puisque la pandémie a contraint les gens à restreindre leurs dépenses et à accumuler une épargne considérable, l'assouplissement des mesures sanitaires en 2021 a eu comme conséquence de faire exploser rapidement la demande, qui atteint des niveaux records depuis 50 ans. Les achats d'habitations et de biens durables comme l'automobile, les équipements ménagers et les ordinateurs (en raison du télétravail et des cours à distance) ont eu la cote.

Du côté de l'offre, la reprise de la production est plutôt chaotique et donc plus lente que celle de la demande. Ainsi, la production de pétrole n'arrive pas à suivre la cadence de la reprise, causant une explosion des prix de l'énergie. Par enchaînement, les prix des matériaux dérivés (comme le plastique) et les coûts de transport par bateau se sont aussi envolés. À cela s'ajoutent des arrêts sporadiques de nombreux sites de production en Chine et ailleurs dans le monde, ainsi qu'une pénurie de conteneurs et des ports embouteillés qui attisent encore plus les coûts de transport et l'allongement des délais de livraison. Voilà qui explique les perturbations, jusque-là temporaires, de la chaîne mondiale d'approvisionnement.



PHOTO : PIXABAY

Puisque la pandémie a contraint les gens à restreindre leurs dépenses et à accumuler une épargne considérable, l'assouplissement des mesures sanitaires en 2021 a eu comme conséquence de faire exploser rapidement la demande.

UNE MONDIALISATION GRIPPÉE

Les déboires actuels de la production mondiale s'expliquent aussi par quelques effets pernicieux de la mondialisation extrême, soit la forte concentration industrielle et la segmentation des étapes et des lieux de production dans le monde.

En effet, si plus de la moitié du commerce international est constitué de pièces et de composants destinées à une autre étape de transformation ou d'assemblage, un petit nombre d'usines très dispersées dans le monde fournissent des clients très éloignés. Dans l'électronique, le nombre de fabricants de semi-conducteurs est passé de 25 en l'an 2000 à seulement trois aujourd'hui. Et comme la production d'une puce informatique comprend jusqu'à

1 000 étapes et 70 déplacements internationaux, il suffit d'un ralentissement temporaire de la production dans quelques usines pour interrompre la chaîne mondiale d'approvisionnement et accumuler des retards qui mettent des mois à être résorbés, causant des pénuries de pièces. Dans l'industrie automobile, on estime les coûts associés à de telles perturbations (comme les ventes perdues) à plus de 200 milliards de dollars US.

LES RISQUES FUTURS

Si la poussée inflationniste semble temporaire en raison des problèmes mentionnés précédemment, tout indique qu'elle pourrait se reproduire dans un avenir rapproché, car bien avant la pandémie, les chaînes mondiales de production devenaient plus risquées et plus coûteuses

en raison d'une intensification des conflits commerciaux et politiques, des catastrophes naturelles et des crises économiques plus fréquentes. Selon McKinsey Global Institute, les pertes moyennes associées à ces risques équivalaient à 42 % des profits d'une année tous les 10 ans.

Reste donc à savoir si l'affaiblissement de la concertation mondiale et l'instabilité géopolitique observée depuis quelques années pourraient entraîner une réorganisation (et une donc perturbation) des chaînes mondiales d'approvisionnement, et par le fait même des vagues inflationnistes. ■

ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'INFLATION AU CANADA



Source : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation, 17 novembre 2021.

SOURCES DISPONIBLES au gazettemauricie.com

tcmfm

Table de concertation
du mouvement des
femmes de la Mauricie

819 372-9328 • info@tcmfm.ca
tcmfm.ca

UNIES
DANS
L'ACTION

contre les
violences faites
aux femmes



Ève Tellier-Bédard, une vie dans l'art

À Sainte-Thècle, sur le chemin Saint-Michel Sud, habite Ève Tellier-Bédard, de retour dans la maison de son enfance à la faveur de la naissance de ses jumelles il y a neuf ans.



Ève Tellier-Bédard resplendissante devant l'un de ses tableaux

RÉJEAN MARTIN

BULLETIN DES CHENAUX

Que fait cette artiste de 42 ans? Des tableaux à l'acrylique incorporant du collage, du dessin et des techniques



Petite flore, Ève TB

mixtes, surtout du crayon de bois. Elle indique que la nature l'inspire. C'est magnifique. On retrouve de ses œuvres dans la Collection Loto-Québec, dans la collection de la Ville de Trois-Rivières ainsi que dans plusieurs collections personnelles. Pour en savoir plus et en voir davantage, on ira sur son site à www.evetellierbedard.com

Mais cette diplômée en enseignement des arts donne également des ateliers de création et des cours d'arts plastiques et d'art numérique.

Enfin, elle travaille (souvent à distance) en communication et animation pour le compte de la Galerie d'art du Parc de Trois-Rivières. De même, celle qui a

longtemps enseigné comme tel pour nos commissions scolaires est chargée de projet en patrimoine et muséologie auprès du DigiHub de Shawinigan.

Ève Tellier-Bédard nous dit qu'elle adore offrir des ateliers aux gens, comme elle l'a fait par exemple dernièrement avec l'organisme *Femmes de Mékinac* où elle a rencontré des personnes qui, grâce à la création, se libéraient pour ainsi dire.

Enfin, de nos jours, on parle également d'art numérique et de faire de l'innovation technologique. L'artiste a ainsi participé au début de l'automne à la réalisation du balado western intitulé *Histoires de cowboy*; c'est-à-dire une série de 12 capsules audio ayant pour objectif d'entraîner les auditeurs « en balade » dans l'univers de 10 entreprises de la Mauricie incarnant la culture western au quotidien.

Sur la carte du parcours se trouvaient des affiches et codes QR permettant de suivre les aventures d'un cowboy moderne fraîchement débarqué en Mauricie, en visite entre autres au Trou du diable, à la Mini ferme du Boisé, à la Microbrasserie À La Fût et à l'usine Boulet. Le projet était réalisé par l'équipe du *DigiHub* en collaboration avec *Mack & Ro*, ainsi que *Spoken Adventures* et *Rum & Code*.

CHRONIQUE LINGUISTIQUE

Mot à mot : *significatif*

Tous les consommateurs ont remarqué que le prix du panier d'épicerie connaît une hausse *significative*. Ah bon, voulez-vous bien me dire de quelle signification on parle ici ?...

MIREILLE PILOTTO

TRADUCTRICE ET RÉVISEURE

Au Québec et ailleurs dans la francophonie, notamment dans les médias, on a tendance à attribuer à *significatif* un sens de quantité (taille, volume, nombre, etc.), alors que cet adjectif ne s'applique qu'à des contextes qualitatifs (nature, état, condition de quelque chose).

Dans son premier sens, *significatif* équivaut à *révélateur*, c'est-à-dire qui traduit nettement la pensée, l'intention, un fait, une situation. Par conséquent, quand ce terme vous vient en tête, vous devez pouvoir répondre à la question : significatif de quoi?

Exemples : il nous arrive tous d'énoncer un lapsus significatif. En art, la couleur rouge est souvent significative – de l'urgence, de la révolte ou de la passion. Le

conteur Fred Pellerin emploie des mots significatifs d'une perception à la fois poétique et ludique de la langue.

Le second sens de *significatif* indique l'importance de quelque chose, mais seulement du point de vue de la qualité, pas de la quantité.

Exemples : le recyclage constitue un geste significatif pour l'environnement (l'adjectif évoque la valeur de l'action posée). Cette étude scientifique a donné des résultats significatifs (ils auront des répercussions sur la compréhension de ce qu'on étudie). Ces statistiques ne sont pas significatives (on ne peut en tirer aucune conclusion).

La confusion provient du fait que la nuance entre l'importance et la quantité est parfois mince et que les deux aspects peuvent coexister. Ainsi, les résultats

d'un sondage peuvent être abondants ET significatifs, mais ces deux facettes ne sont pas synonymes ni indissociables.

Pour revenir à notre panier d'épicerie, on dira donc correctement que son prix subit une hausse **importante, notable, considérable, substantielle, appréciable** – on pourrait aussi parler tout simplement d'une **forte** hausse ou d'une hausse **élevée**. En revanche, cette augmentation est bel et bien significative sur le plan économique.

Pour finir, reprenez que *significatif* 1) égale « porteur de sens » ou 2) met l'accent sur la qualité marquante d'un fait, d'une action, etc.

Ainsi, quand viendra le temps d'adresser vos vœux de Noël ou de Bonne Année, vous saurez choisir des termes significatifs pour leurs destinataires.

JOURNAUX
MENSUELS
D'ACTUALITÉ
LOCALE

LE BULLETIN

des Chenaux

LE BULLETIN

de Mékinac

PORTE-PAROLE
DE LA
COMMUNAUTÉ
DANS LES
MRC DE MÉKINAC
ET DES CHENAUX

44, chemin Rivière-à-Veillet
Bureau 220,
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
G0X 2R0

819 840-3091
info@lebulletindeschenaux.com
publicite@lebulletindeschenaux.com



PHOTO : PIXABAY

Quand viendra le temps d'adresser vos vœux de Noël ou de Bonne Année, vous saurez choisir des termes significatifs pour leurs destinataires.

SOURCES DISPONIBLES au gazettemauricie.com

BOUFF'elles

Traiteur | Buffets froids

PARMI VOUS
DEPUIS 1992

AVEZ-VOUS PENSÉ À VOTRE
BUFFET DES FÊTES?

819-378-3842

CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE

ENTREPRISE
D'ÉCONOMIE
SOCIALE
DE COMSEP

CRIMINELLES D'ARIANE GÉLINAS ET MAUREEN MARTINEAU

Faire face aux méfaits féminins

En octobre, la maison d'édition Alire a publié un recueil de nouvelles noires et policières de deux autrices de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Déjà, le court titre attise la curiosité; *Criminelles* est une collection sombre de treize nouvelles signées par Ariane Gélinas et Maureen Martineau — le monde littéraire mauricien est trop petit, semble-t-il, pour pouvoir éviter plus longtemps de couvrir les mots de notre directrice littéraire du *Sabord*, qu'il est inéluctable de croiser en Mauricie.

MAGALI BOISVERT
LE SABORD

Sabord

UN MARIAGE HEUREUX DE PLUMES

Le projet du recueil a été initié par Maureen Martineau, autrice de polar qui compte sept romans à son actif, deux prix littéraires et trois nouvelles publiées dans divers collectifs et revues. Elle est également vice-présidente et secrétaire de la Société des écrivain.e.s de la Mauricie, où elle côtoie sa collaboratrice, Ariane Gélinas, qui siège à la présidence.

Maureen Martineau raconte : « À force de travailler en solitaire, j'avais vraiment le gout de partager un projet littéraire avec une autre personne. Je connaissais Ariane et nos univers communiquaient bien. » Celle-ci a invité Ariane avec des gants blancs : « Je lui ai fait presque une proposition de mariage ! Je lui ai fait la proposition en plein cœur du Parc national de la Mauricie, sur le bord du lac Bouchard où nous sommes allées étayer notre projet. »

TREIZE NOUVELLES TISSÉES DU MÊME FIL

Ce recueil de treize nouvelles, dont les douze premières ont été écrites individuellement, est sans surprise orienté vers les femmes impliquées dans des crimes de toutes sortes. Outre la complémentarité de l'écriture

des autrices, plusieurs fils conducteurs créent une cohérence entre chaque texte.

D'abord, les lieux des intrigues sont résolument ruraux ou forestiers, des endroits que les autrices affectionnent et aiment explorer. Un autre thème est celui du calendrier lunaire, relié aux treize nouvelles, puisqu'à chaque quatre ou cinq ans, on peut voir treize pleines lunes dans l'année.

LA GENÈSE DU CRIME

Si la plupart des nouvelles présentent des femmes criminelles, on a aussi affaire à des femmes qui symbolisent la justice, par l'entremise d'enquêtrices. Maureen étant connue pour son enquêtrice Judith Allison, il s'agissait d'un choix tout naturel.

Ce qui l'intéresse, c'est d'ailleurs ce qui amène une personne à commettre un crime : « C'est toujours la question la plus [pertinente] : elles viennent d'où ? Comment se sont-elles rendues là et pourquoi elles font ça ? Parce que oui, le *modus operandi* du crime est le crime lui-même, mais tout le reste, avant, est tellement intéressant. »

DES ÉLOGES MUTUELS

L'admiration est perceptible entre les deux autrices, qui connaissent bien la plume de l'autre. Maureen Martineau souligne le talent d'Ariane de camper ses intrigues dans des espaces qui respirent : « Je trouve qu'elle a un imaginaire tellement

riche, qui vient peut-être de son exploration des mondes dans les univers du fantastique. Alors quand elle écrit dans le côté plus réaliste de la nouvelle policière, ce que je trouve vraiment magique, c'est comment elle conserve le côté insolite, coloré, étrange... Elle arrive à créer de l'étrange dans le réel », partage Maureen Martineau.

On comprend que les forces des écrivaines se complètent, puisque, si Ariane excelle dans l'ambiance et la description, Maureen sait manier les péripéties : « Maureen a un très bon sens de l'action, des dialogues punchés et vivants. Maureen a fait du théâtre; ça se sent beaucoup dans ses dialogues, qui sont habités, colorés. Elle a un talent inné pour donner une voix spécifique et précise à chacun de ses personnages. Ses protagonistes ont des zones d'ombre, ils sont complexes, profonds, parfois tourmentés, kaléidoscopiques. Maureen a bien choisi son genre de prédilection avec le polar, parce que son écriture est toute en suspense et en souplesse. Elle coule et elle va naturellement vers sa propre résolution de l'intrigue. »

Avec ce recueil qui porte sur des femmes troublées et troublantes, Maureen Martineau et Ariane Gélinas contribueront sans doute à ajouter nuances et complexités aux personnages féminins dans les genres policier et noir, dans lesquels les femmes jouent souvent le rôle de victimes. 📖



Criminelles est une collection sombre de treize nouvelles signées par Ariane Gélinas et Maureen Martineau.

Suggestions littéraires



AUDREY MARTEL, LIBRAIRIE L'EXÈDRE



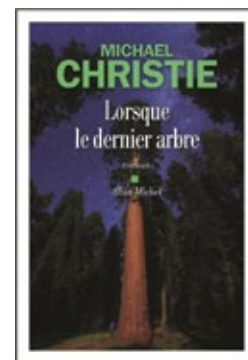
La définition du bonheur, Catherine Cusset, Gallimard

Qu'est-ce qui unit ces deux femmes ? Qui sont Clarisse et Ève, ces deux mères de famille, l'une vivant à New York, l'autre à Paris ? Ces femmes, nous les suivrons tout au long du roman, de leur adolescence à l'âge adulte, sur près de quatre décennies, à travers les errances et les erreurs de parcours, les épreuves et les instants de bonheur. Un roman vraiment touchant qui constitue la chronique de deux vies simples, mais pourtant extraordinaires.



L'habitude des ruines : le sacre de l'oubli et de la laideur au Québec, Marie-Hélène Voyer, Lux

Dans une série de courts chapitres habilement écrits — l'autrice a publié un recueil de poésie en 2018 et ça se sent — Marie-Hélène Voyer pose un regard sans pitié sur le rapport qu'entretiennent les Québécois et le gouvernement avec le patrimoine bâti. Plaidoyer pour la conservation des témoins du passé, brûlot sur le mauvais goût architectural qui pousse sur l'ensemble du territoire; *L'habitude des ruines* est un livre à lire pour peut-être se débarrasser de notre « aquibo-nisme » collectif.



Lorsque le dernier arbre, Michael Christie, Albin Michel

Lorsque le dernier arbre est un roman familial éblouissant qui se déroule sur quatre générations, au sein de la famille Greenwood dont le destin est depuis toujours lié aux arbres. De Harris Greenwood, magnat du bois du début du XIXe siècle, jusqu'à Jake, guide dans la dernière forêt protégée en 2038, les secrets familiaux et les intrigues qui traversent le temps font de ce roman écologique une réussite.



Ne vous fiez pas aux apparences, Tess Sharpe, Petit homme

Ce roman haletant qui plaira autant aux ados qu'aux adultes relate l'histoire de Nora, une adolescente en file à la banque avec son ex et sa nouvelle copine lorsque l'impensable arrive : des braqueurs prennent les lieux d'assaut ! Nora, qui a grandi dans une famille d'escrocs, devra affronter les bandits si elle veut sauver ceux qu'elle aime, même si cela implique de replonger dans son passé dysfonctionnel.



LIBRAIRIE

L'Exèdre, librairie
910, boul. St-Maurice
Trois-Rivières
Tél. : 373-0202
www.exedre.ca

Café COMSEP

La solidarité au quotidien!

819-378-6963

Facebook: Café Comsep
Instagram: @cafecomsep
Email: audrey.courteau@comsep.qc.ca

5 Variétés de café Équitable et biologique

4 Formats différents En grain ou moulu (filtre, espresso)

SPÉCIAL SORTIES CULTURELLES

Quoi faire en famille à l’approche du temps des Fêtes

L’odeur de la dinde et de la buche de Noël commence déjà à se faire sentir. Certain.e.s ont même déjà commencé à planifier le souper et à emballer leurs cadeaux. À l’approche du temps des Fêtes, je vous offre quelques idées de sorties culturelles à faire en famille (ou entre ami.e.s) en Mauricie.



Organisé par le Centre d'action bénévole du Rivage, le Marché de Noël de Trois-Rivières se tiendra les 11 et 12 décembre prochains au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap.

ELIZABETH
LEBLANC-MICHAUD

DÉCOUVRIR LE MARCHÉ
DE NOËL DE LA MRC DE
MASKINONGÉ

Pour le plus grand bonheur des petit.e.s comme des grand.e.s, la MRC de Maskinongé organise cette année son premier Marché de Noël les 4 et 5 décembre prochains entre 10 et 16 h à la centrale Agroa Desjardins de Louiseville. Avec près d’une vingtaine de producteur-trices et d’artisan-es des environs sur place, promis que vous y dénicherez plusieurs créations uniques qui sauront faire le plaisir de vos proches!

ASSISTER À UN CONCERT
DE NOËL

Vous avez comme moi une passion secrète pour les chansons de Noël? Ça tombe bien, j’ai deux propositions de concert de Noël à vous faire :

Le dimanche 5 décembre prochain à 14 h à la Cathédrale de l’Assomption de Trois-Rivières, le concert *Voyagez en musique pour Noël*, par les Petits chanteurs de Trois-Rivières, vous transportera partout à travers le monde avec ses chants de Noël en provenance des quatre coins du globe. Billets en vente au www.pctr.ca.

C’est un voyage dans le temps qui s’annonce le samedi

11 décembre prochain à 20 h à la Salle J.-Antonio-Thompson. *Un Noël symphonique avec Claire Pelletier*, présenté par l’Orchestre symphonique de Trois-Rivières, vous fera revivre les plus authentiques cantiques du folklore français et canadien-français. Billets en vente au www.ostr.ca.

VISITER LE MARCHÉ DE NOËL EN
PLEIN AIR DE TROIS-RIVIÈRES

Chaussez vos bottes et attachez votre tuque! Le Marché de Noël de Trois-Rivières est de retour pour une troisième année au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap le samedi 11 décembre de 11 à 19 h et le dimanche 12 décembre de 10 à 17 h. C’est l’occasion idéale pour faire le plein de produits du terroir et de

cadeaux faits main. Vous pourrez même en profiter pour visiter les splendides jardins illuminés du Sanctuaire.

PRENDRE PART À UN ATELIER
DE BRICOLAGE DE NOËL

Si vous cherchez une activité à faire avec les enfants, vous serez sans doute charmé-es d’apprendre que Culture Trois-Rivières organise une activité alliant le bricolage et le conte les dimanches 12 et 19 décembre prochains à 10 h 30 au Musée Boréal. Animée par le conteur Marc-André Fortin, *Une lettre pour Noël* est le parfait moment pour laisser aller votre imagination et votre créativité en famille. Réservation obligatoire au 819 372-4633.

ALLER VOIR UN SPECTACLE
DE CIRQUE

Le dimanche 12 décembre prochain à 15 h à la Salle Anaïs-Allard-Rousseau, tombez sous le charme du charmant duo touffu de *Glob*. Produit par la compagnie *Les Foutoukours*, ce spectacle de cirque tout en douceur et en mouvement saura sans aucun doute vous faire sourire et rire, voire même vous attendrir. Billets en vente au www.culture3r.com.

Sur ces suggestions aux saveurs et aux couleurs du temps des Fêtes, je vous souhaite beaucoup d’amour, de plaisir et de moments magiques en famille! 🎅

LE TROU DU DIABLE

C’EST 15 ANS
D’ENGAGEMENT
SOCIAL, SPORTIF,
COMMUNAUTAIRE
ET CULTUREL.

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 9

Sublime noirceur de Marc Séguin fera rayonner la région

Du 27 novembre 2021 au 16 janvier 2022, l'exposition *Sublime noirceur* de l'artiste multidisciplinaire de renommée internationale Marc Séguin habillera les murs du Centre d'exposition Raymond-Lasnier, au centre-ville de Trois-Rivières.

MAGALI BOISVERT

COLLABORATION SPÉCIALE
CULTURE TROIS-RIVIÈRES



UNE CARRIÈRE COURONNÉE

Il faut savoir que cette carrière a de quoi être mise en valeur; Marc Séguin est l'un des artistes québécois qui rayonne le plus à l'international. Il compte à son actif de nombreuses expositions, y compris en Europe et aux États-Unis, où se trouve son studio de Brooklyn.

Séguin est un artiste multidisciplinaire et insatiable comme on en voit peu; il ne se contente pas de l'art visuel, puisqu'il est un écrivain dont les romans continuent d'être appréciés par la critique (cinq romans en l'espace de onze ans, dont son premier, *La foi du braconnier*, gagnant du Prix littéraire des collégiens en 2009), mais également poète, réalisateur (*Stealing Alice*, 2016 et le documentaire *La ferme et son état*, 2017), homme de théâtre et

collaborateur dans mille et un projets artistiques.

UNE EXPOSITION GRANDEMENT ATTENDUE

Il s'agit d'un honneur pour l'équipe de Culture Trois-Rivières de recevoir *Sublime noirceur* au Centre d'exposition Raymond-Lasnier et de présenter le travail de Marc Séguin. Marie-Andrée Levasseur, directrice des arts visuels de Culture Trois-Rivières, souligne le travail unique de l'artiste : « Au niveau de la multidisciplinarité, Marc Séguin est sur plusieurs fronts. Il a vraiment plusieurs cordes à son arc. Je pense que dans sa façon d'être et de parler de l'actualité, de nommer des choses, d'amener à des réflexions, ou même mettre en lumière certains débats, il a une façon d'aborder les choses qui laisse la place à la personne qui l'écoute, le lit ou regarde. »

L'invitation adressée à cet artiste de renom par le Centre d'exposition Raymond-Lasnier répond à une volonté de rendre accessible gratuitement au

public de la région des œuvres d'art de qualité.

Or, il faut savoir que l'élaboration de cette exposition n'a pas été de tout repos; depuis les premières démarches en 2017, l'équipe de Culture Trois-Rivières a dû non seulement composer avec la COVID-19, qui a retardé de près d'un an la réalisation de l'évènement, mais également un incendie dans le stationnement sous le bâtiment dans lequel se trouve le Centre d'exposition Raymond-Lasnier, qui a nécessité plusieurs mois de nettoyage.

TOUT UN RAYONNEMENT POUR LA RÉGION

La venue de Marc Séguin en région, avec l'effervescence qui accompagne son nom, est le type d'évènement dont rêvait Marie-Andrée Levasseur avant de contacter l'artiste : « On veut offrir le travail de Marc Séguin dans nos murs et permettre aux gens de Trois-Rivières et de la région de voir l'exposition sans avoir à se déplacer à Montréal ou Québec... Ça donne une belle opportunité! »

Une opportunité en or, oui, car l'artiste a un agenda chargé : « Des offres d'expositions, c'est sûr que Marc Séguin en a beaucoup, alors le fait qu'il choisisse de venir chez nous, c'est une belle marque de reconnaissance », affirme la directrice des arts visuels de Culture Trois-Rivières. Elle espère également que le public qui viendra de l'extérieur pour voir l'exposition et en profitera pour découvrir Trois-Rivières.

Et au sein même de la communauté artistique de la Mauricie, une grande fierté anime les artistes, particulièrement ceux et celles qui auront exposé dans le même centre que ce géant des arts visuels : « Ça a été accueilli avec un sentiment de bonheur, tout le monde a vraiment hâte de voir l'exposition en vrai! »

CE À QUOI ON PEUT S'ATTENDRE DE SUBLIME NOIRCEUR

L'exposition *Sublime noirceur* consiste en une carte blanche pour la commissaire Anne-Catherine Léonard, qui a

rassemblé ses œuvres favorites de Séguin, afin de créer « un survol de la carrière de Marc ».

« Marc génère beaucoup d'intérêt, il y a beaucoup de gens qui vont aller voir [l'exposition] en sachant ce qu'est le travail de Marc, vont voir des tableaux qu'ils ont peut-être déjà vus, ou pas du tout. Il y a aussi une grande part du public qui ne connaît pas son travail, et ils risquent d'être curieux. C'est quand même un travail assez accessible, parce que Marc parle souvent de sujets d'actualité. C'est une plongée dans son travail. »

Une programmation complémentaire à l'exposition est prévue, incluant notamment des activités de création pour les enfants, une projection spéciale et une conférence avec les bibliothèques de Trois-Rivières. 9

9 HISTOIRE

Histoire d'un double crime à Yamachiche en 1854

Le vendredi 3 novembre 1854, à midi sonnant, Louis «Lizotte» Thérberge est sur l'échafaud en attente de son exécution par pendaison. Dès dix heures le matin, une foule de badauds s'est réunie autour de la vieille prison de Trois-Rivières afin d'assister à ce spectacle sordide. Pâle, mais ferme, Thérberge écoute les exhortations de la mort sans broncher : « le coup fatal étant donné, l'homme fut lancé dans l'éternité »!

FRANCIS BERGERON

Originaire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Thérberge est décrit comme un homme de 28 ans aux cheveux bruns et aux yeux gris mesurant six pieds. Il n'est pas inconnu des policiers, car quelques jours avant son crime, il venait tout juste de purger une peine au pénitencier provincial.

QUE LUI REPROCHE-T-ON ?

Le 30 octobre 1853, Thérberge se rend chez M. Joseph Gauthier, cultivateur de Yamachiche, après avoir été informé de sa supposée fortune. M. Gauthier étant à la messe le dimanche, Thérberge en profite pour s'introduire dans sa demeure. Il vole une somme d'environ 100 louis et une montre en cuivre. Avant de prendre la fuite avec son butin, Thérberge tue Mme Gauthier, qui était restée à la maison pour s'occuper de ses enfants, laissant derrière lui un fourreau de pistolet et un devant de chemise. Premières pièces à conviction!

N'étant pas originaire de la région, Thérberge fuit vers Champlain afin de traverser au sud, disant qu'il venait de Gentilly. C'est un dénommé M. Hamelin qui le fit traverser. En embarquant, «Hamelin lui

demanda l'heure, et tira de ses poches de culottes une montre de cuivre». Première preuve contre Thérberge!

Quelques jours plus tard, Thérberge se rend chez son beau-frère à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avec ladite somme d'argent. Il lui dit qu'il revient de Prescott où son ancien compagnon de pénitencier aurait caché l'argent d'un vol de banque dans trois cruches près d'un cerisier. Toutefois, Thérberge en avait trouvé seulement une afin de justifier la somme d'argent qu'il avait sur lui.

Le grand constable de Trois-Rivières Philippe Barns entendit parler de ce fameux Lizotte, puisqu'il aurait été aperçu dans la région de Québec. Dans ces conditions, Barns se rendit chez le beau-frère où se trouvait le suspect, «mais en entrant de nuit dans la maison les constables se trompèrent de personne [sic] et Thérberge en profita pour s'échapper, jeta M. Barns à terre et se sauva en calçons [sic] et en bas». Une cavale de six mois s'ensuit!

Le journal *L'Ère Nouvelle* écrit que Thérberge aurait réussi à se procurer des raquettes pour

parcourir le jour même «une distance de cinquante milles à travers les bois jusqu'à l'État du Maine où il ne demeura pas longtemps». Il se réfugia finalement dans une cabane à sucre, derrière la paroisse de L'Islet, «où il se croyait sans doute en sécurité, étant à neuf lieues dans les terres et à dix-huit lieues de la demeure de son beau-frère».

L'agent William Falconbridge et les constables Reynolds et Baker de Québec sont envoyés à sa poursuite. Malgré de faibles renseignements et une recherche de quelques jours, ils parviennent à trouver sa cachette et à l'appréhender. Thérberge est conduit à la prison de Québec, et de là à celle des Trois-Rivières où il sera exécuté quelques mois plus tard.

Son procès se déroule donc en septembre 1854 à Trois-Rivières. La montre est identifiée par M. Gauthier et le fourreau de pistolet retrouvé sur les lieux du crime est parfaitement semblable à celui retrouvé chez son beau-frère, sans compter qu'il avait un fourreau pour deux pistolets. Les preuves sont irréfutables! Elles concordent pour accuser le «meurtrier-voleur» de Mme Gauthier. Il est reconnu coupable le 16 septembre 1854 et condamné à mort. Louis

Thérberge a confessé son crime avant de mourir et «a demandé au peuple pardon du scandale qu'il avait causé. Il est mort dans des sentiments chrétiens. Que Dieu ait pitié de son âme»!

LES ÉCHOS DE L'EXÉCUTION DE THÉRBERGE

Selon le mémoire de Manuel Truffy, on ne retrouve pas de registre détaillant les exécutions au Québec avant 1867. Il faut attendre en 1994 avant qu'un premier répertoire soit créé. On peut toutefois présumer qu'il y a eu des exécutions après celles liées aux Rébellions, mais faute de registre, il est difficile de présumer davantage. Fait intéressant, Truffy repère la première exécution en dehors de Montréal en 1854, celle de Louis Thérberge à Trois-Rivières. Son exécution a eu des échos partout au Québec.

Les journaux montréalais, qui ne s'intéressent que rarement aux exécutions en province, vont publier l'histoire de Thérberge. C'est le cas de *La Minerve*, *Le Canadien*, *The Montreal Gazette* notamment qui recopient intégralement et littéralement les articles de *L'Ère Nouvelle*. Or, «cette pratique est très courante à l'époque où les journaux employaient peu de gens et que rarement les journalistes étaient envoyés sur les lieux d'un événement pour le couvrir lorsqu'il s'agissait d'une localité éloignée». Enfin, la pendaison de Louis Thérberge est l'une des 7 répertoriées à la vieille prison de Trois-Rivières entre 1825 et 1934. 10

SOURCES DISPONIBLES au gazetteauricie.com



Louis «Lizotte» Thérberge a été pendu à la vieille prison de Trois-Rivières en 1854 pour le double crime de vol et de meurtre.

L’animatrice de Racines mauriciennes, Valérie Deschamps, nous propose de l’accompagner à travers son périple en Mauricie alors qu’elle va à la rencontre de Pierre, Louise, Simone et bien d’autres personnes âgées de notre territoire à la recherche des histoires fascinantes du monde ordinaire; ces histoires qui au fil du temps ont tricoté notre identité collective régionale.

Cette série est produite par La Gazette de la Mauricie et présentée par la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie. Elle est aussi rendue possible grâce à la contribution du Gouvernement du Québec et de son programme Québec ami des aînés.



Femme de rivière

C’est à se demander si elle tire son énergie et ses convictions des femmes l’ayant précédée ou du courant de la rivière Batiscan. Assurément, Johane Germain incarne ces deux forces jour après jour. Cet épisode de Racines Mauriciennes nous amène sur les rives de celle qui voit encore danser le matin « les belles brumes » sur son dos. Direction Saint-Adelphe pour y rencontrer l’inspirante Johane Germain.



VALÉRIE DESCHAMPS

Rendre hommage et être reconnaissante. C’est aussi une manière pour elle de transmettre le beau et le bon d’une collectivité afin qu’elle perdure dans le temps.

mécanisés. De sa position de femme, son approche la différenciait de ses collègues masculins. Selon ses dires, elle travaillait avec le monde... non pas en confrontation avec eux.

Travailler avec le monde, pour le monde. 1986, Italie. Un mouvement citoyen s’oppose à la venue d’un *McDonald’s* en plein cœur de Rome. L’objectif? Offrir une alternative à long terme à la restauration rapide en mettant de l’avant le plaisir, l’origine des aliments et la vitalité rurale. « Moi quand j’ai entendu ça, j’ai dit “wow c’est extraordinaire!”. Ça venait nous donner de l’air! On sortait des institutions qui nous guident. On est avec les gens qui gagnent leur vie avec la nourriture. Avec *Slow Food*, on n’est pas dans les institutions. On est dans le monde. On n’est pas dans les dossiers, on est dans la vie, ajoute celle qui est la fondatrice et présidente de *Slow Food — Vallée de la Batiscan*. Manger, c’est culturel!



PHOTO : DAVID LEBLANC

Valérie Deschamps et Johane Germain.

Sortons l’agriculture du ministère de l’Agriculture, allons vers le ministère des Affaires culturelles et du Patrimoine!», affirme-t-elle.

Un autre patrimoine qui est au cœur de sa vie, c’est bien évidemment le patrimoine naturel qu’est la Vallée de la Batiscan. Cette rivière qui est le point central de son « coin de paradis », comme elle aime l’appeler. Johane a d’ailleurs milité contre l’implantation de microcentrales sur la rivière Bastican. « Il y a un barrage social qui s’est érigé avant même que le béton se mette à faire du béton! De cette

opposition-là, j’ai saisi la balle au bond. Bon. Qu’est-ce qu’on propose? », raconte-t-elle. De là est né, en 2006, le laboratoire rural spécialisé en développement durable. « L’énergie d’opposition est devenue une énergie de propositions », conclut Johane.

L’énergie et le monde. Le courant et les rives. Le vrai du vrai. C’est ce que vous pourrez découvrir ce mois-ci à travers le récit trépidant de Johane Germain, femme de rivière! 📻

BALADO DISPONIBLE
au www.gazettemauricie.com

SOCIÉTÉ

ACCÈS À UN MÉDECIN DE FAMILLE

Changer de paradigme

Les difficultés d’accès d’une partie importante de la population aux médecins omnipraticiens ont grandement alimenté l’actualité des dernières semaines. Tant le gouvernement de la Coalition avenir Québec que les professionnels de la santé ont proposé de nombreuses solutions afin de remédier à la situation : décentraliser les services de santé, sanctionner les médecins qui n’atteignent pas un *quota* prédéterminé de patients, donner plus de pouvoir aux autres professionnels tels que les pharmaciens et les infirmières praticiennes spécialisées, repenser la place du privé dans l’octroi des soins, etc.

MARC LANGLOIS

Or, malgré ces nombreuses propositions d’ajustements systémiques, peu d’entre elles remettent en cause les dysfonctions mêmes du système de santé. Sans avoir la prétention de proposer des solutions miracles, la sociologie de la santé offre des clés de compréhension qui pourraient changer notre façon d’aborder cette problématique et remettre en question l’approche même dudit système de santé.

LA MÉDICALISATION, UNE TENDANCE LOURDE

Depuis les années 1950, nous assistons à un processus de (sur) médicalisation du système de santé, c’est-à-dire qu’en plus de traiter différentes maladies et pathologies, le système de santé prend en charge de plus en plus de « problèmes » qui ne sont pas médicaux au départ. En effet, la médecine supervise désormais des aspects non médicaux de la vie tels que

des processus naturels (grossesses, prise en charge des personnes âgées, syndrome prémenstruel, ménopause, etc.), des déviances (dépendances, sexualité, maladies et troubles mentaux, etc.), des aspects de la vie quotidienne (habitudes de vie, deuil, etc.), et des problèmes sociaux (échecs scolaires, dépression, épuisement professionnel, etc.). Par cette prise en charge, la médecine vient désormais définir ce qui est dans la norme (la santé) et ce qui est hors-norme (maladie); s’ensuit ainsi un processus de pathologisation de la vie sociale. Or, pour de nombreux exemples précédemment énumérés, les contextes sociaux, environnementaux et économiques sont des déterminants plus importants de l’état de santé, déterminants sur lesquels la médecine intervient peu.

En plus d’une prise en charge de la médecine via des actes médicaux, il y a aussi une prise en charge financière. Le « billet

médical » sert à justifier des absences, des congés et permet aux patients de faire des réclamations auprès des systèmes d’assurance. Effectivement, de nombreux autres professionnels (infirmières, pharmaciens, nutritionnistes, kinésiologues, physiothérapeutes, psychologues, travailleurs sociaux, enseignants, etc.) pourraient davantage être impliqués dans une telle prise en charge afin de considérer l’ensemble des déterminants de la santé et de diminuer la dépendance systémique aux médecins omnipraticiens.

DÉMÉDICALISER : D’UN MODÈLE BIOMÉDICAL À UN MODÈLE ÉCOSYSTÉMIQUE

Cependant, il faut garder à l’esprit que le processus de (sur) médicalisation du système de santé, en prenant en charge trop de situations non médicales et en déplaçant la norme et l’hors-norme, rend davantage malade qu’il ne réussit à soigner et soulager la maladie. Ce paradoxe, soulevé par

le philosophe Ivan Illich, implique que la médecine contemporaine gagnerait à se démedicaliser. En d’autres termes, la médecine ne devrait plus prendre en charge de manière exclusive des processus naturels, des déviances, des aspects de la vie quotidienne et des problèmes sociaux. L’histoire nous donne quelques exemples où une situation n’est plus désormais définie en termes médicaux ou pathologiques : la masturbation, la circoncision ou l’homosexualité.

La démedicalisation n’est pas un processus simple et demande un changement de paradigme qui sera complexe à mettre en œuvre, en raison des enjeux politiques et financiers sous-jacents. Pour ce faire, la médecine contemporaine doit passer d’un modèle biomédical à un modèle écosystémique. On passerait ainsi d’un système curatif à un système préventif, où l’on cherche à diminuer l’exposition des groupes sociaux et des

populations aux différents facteurs de risque. À l’instar des mesures sanitaires adoptées durant la pandémie afin de diminuer la pression sur la « première ligne », il serait également possible de prendre des mesures préventives importantes pour réduire la pression sur les médecins omnipraticiens, par exemple, dans des cas d’obésité, de dépression, d’épuisement professionnel ou de suicides. 📻

En plus de traiter différentes maladies et pathologies, le système de santé prend en charge de plus en plus de « problèmes » qui ne sont pas médicaux au départ.

SOURCES DISPONIBLES
au [gazettemauricie.com](http://www.gazettemauricie.com)

TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

« Le feu prendra si nous soufflons sur les braises »

La participation famélique aux dernières élections municipales inquiète. Faut-il des pompiers pour sauver la démocratie du péril? Les pyromanes seraient peut-être plus utiles cette fois.

LUC MASSICOTTE

À Trois-Rivières, 36,2 % des électeurs inscrits se sont présentés aux urnes, 41,6 % à Shawinigan, 39,8 % pour l'ensemble de la Mauricie. Le taux de participation pour l'ensemble du Québec fut de 38,7 %, une chute par rapport à l'élection précédente qui était de 44,8 % en 2017.

La participation électorale est trop faible. Objectivement. Malgré tout, il n'y a pas péril en la demeure. Pas du tout.

La démocratie n'a pas besoin d'être sauvée. Nous pouvons collectivement nous vanter d'avoir des élections propres, justes et accessibles. L'exercice du vote est facile. Il n'existe aucun frein ni aucune barrière pour voter. Lors de la dernière élection, les citoyens ont eu plusieurs jours pour voter (6 jours à Trois-Rivières), en plus du vote par la poste. Des sites web, des brochures, et des campagnes de publicité des villes et d'Élections Québec ont été déployés. Les structures et les institutions sont solides. Il y a encore de nombreuses personnes pertinentes, issues de nos communautés, qui se sont portées volontaires pour assumer les fonctions d'élus. Ces facteurs rendent l'absence des électeurs aux urnes d'autant plus étonnante.

La dernière élection a évidemment souffert d'une certaine apathie postpandémie et elle s'est tenue quelques semaines seulement après une campagne électorale fédérale. Mais ces seules explications seraient trop minces pour justifier le faible taux de participation. Les facteurs influençant la participation électorale sont nombreux et très bien documentés par la science politique, mais ils ne se traduisent pas facilement en solutions concrètes.

La scolarité des électeurs, la consommation de médias d'information, la confiance envers sa communauté, l'impression d'être compétent pour se prononcer et bien d'autres facteurs influencent la participation électorale.

Devant les faibles taux de participation, on peut se demander «on fait quoi maintenant»? Agir sur les déterminants de la participation électorale évoqués exige du temps. Mais à très court terme, la balle doit inévitablement se retrouver dans le camp des acteurs de la politique, élus, es et candidat.es. Les acteurs de la politique ont l'occasion d'enflammer l'intérêt des citoyens pour la politique municipale.

L'un des aspects les plus déterminants de la participation électorale réside dans l'impression de se sentir concerné. Les propriétaires de leur habitation votent davantage que les locataires par exemple, préoccupés notamment par les taxes. Les enjeux discutés durant la campagne électorale sont capitaux pour mobiliser l'électeur aux urnes. Le cas de Trois-Rivières est particulièrement probant à cet effet. L'enthousiasme des électeurs a fait défaut quant aux enjeux discutés par les candidats. La campagne n'a jamais vraiment levé. Les propositions mises aux voix par le biais de l'élection n'ont pas trouvé écho chez les électeurs. Sur «le terrain» plusieurs citoyens avaient de la difficulté à saisir ce qui différenciait les candidats à la mairie. Dans ce contexte, il faut une sacrée motivation pour prendre une pause du ménage de ses gouttières pour aller voter si on ignore l'impact de son vote. Shawinigan, avec une campagne plus robuste, a fait bien meilleure figure en matière de participation électorale.

Bien sûr, les électeurs ont le devoir de s'intéresser aux en-

jeux de leur communauté et de poser un geste facile et simple, celui de voter. Nous sommes les gardiens d'une démocratie plus que jamais nécessaire et ne pas aller voter affaiblit ce système politique. Néanmoins, il faut partager cette responsabilité avec les acteurs du politique, les candidat.es et les élu.es, qui portent aussi une responsabilité, celle de mobiliser les électeurs et d'être en phase avec leurs préoccupations.

La démocratie municipale n'a pas besoin d'être sauvée, elle ne demande qu'à s'enflammer. Ce sera possible avec des candidat.es qui abordent avec authenticité des enjeux importants pour les gens. Il incombe d'abord aux candidat.es d'animer les campagnes, de susciter

l'intérêt par des propositions honnêtes, audacieuses et qui résonnent chez les électeurs. La simple compétition électorale ne suffira pas. Il importe aux acteurs politiques de trouver des manières de générer de la confiance envers le système et d'ancrer les débats loin, très loin de la polarisation ambiante.

Les acteurs de la politique sont les bougies d'allumage pour des communautés politiques qui se sentent concernées.

Je ne suis pas du tout inquiet par le faible taux de participation. Parce que nous sommes encore nombreux à nous sentir concernés. Le feu prendra si nous soufflons sur les braises. 

TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES GÉNÉRALES DE 2013, 2017 ET 2021

Ville	2013	2017	2021
Trois-Rivières	57,2 %	48,6 %	36,2 %
Shawinigan	48,3 %	47,1 %	41,6 %
L'ensemble du Québec	47,2 %	44,8 %	38,7 %

BORIS



DÉCHIQUETAGE MOBILE DISPONIBLE!



GROUPE rcm

COLLECTE, TRI ET DÉCHIQUETAGE

On s'en occupe... chez vous

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières

819 693-6463
www.groupercm.com

la gazette
de la Mauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6
Courriel : info@gazettemauricie.com
Tél.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFIÉE
La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

Président : Louis-Serge Gill
Directeur : Steven Roy Cullen
Journaliste et coordonnatrice au contenu : Stéphanie Dufresne
Journaliste : Alex Dorval
Correctrices : Diane Vermette, Mireille Pilotto, Lise Bergeron.
Conception graphique et infographie : Martin Rinfret
ISSN : 1717-2179

 www.gazettemauricie.com
 facebook.com/lagazettedelamauricie
 @GazetteMauricie
 instagram.com gazette_mauricie

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Québec

APRÈS SON MANDAT COMME CONSEILLÈRE MUNICIPALE À LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES DE 2017 À 2021, MARIANNICK MERCURE EST DE RETOUR DANS LES PAGES DE LA GAZETTE DE LA MAURICIE

La grosse machine à *statu quo*

L'arrivée en poste du nouveau conseil me replonge dans mes premiers moments à la Ville, il y a quatre ans déjà ! J'étais fatiguée (lire : exténuée) en sortant de la campagne électorale, sans garderie pour la petite et je m'attaquais à une job pas-du-tout-à-temps-partiel ; contrairement à ce qu'on nous avait présenté. Mais surtout, je réalisais un peu plus chaque jour que je venais d'entrer dans une institution dont les murs menaçaient de se rétrécir sur moi chaque fois qu'une nouvelle idée, projet, objectif, etc. surgissait de ma tête, à la manière surréaliste et frustrante d'un personnage de Boris Vian.

MARIANNICK MERCURE

J'étais tombée dans la grosse machine à *statu quo*. Je me rendais compte que derrière chaque petit gain fait dans le passé se cachait en fait un immense combat contre l'appareil officiel rigide et les mille incarnations du pouvoir informel. Un peu comme le principe de Pareto, mais à l'envers.

Donc, j'allais devoir rapidement comprendre les règles formelles qui régissaient l'empire du légal : règlements, lois, directives, politiques... mais aussi, les forces invisibles, puissantes armes de destructions passives aptes à écrapoutir les nouveaux élus les plus fringants : rétention de l'information, contrôle de l'agenda, intimidation juridique... autant de stratégies pour nous faire rentrer dans les rangs au plus sacrant. Crozier et Friedberg auraient pu écrire «l'acteur et le système 2» avec tout ce qui se trouvait là.

Après quelques semaines à peine, j'ai bien cru que la maudite machine allait m'avaler tout rond.

Les journalistes demandent plus de transparence ? Trop risqué légalement. On veut s'opposer à un projet domiciliaire sorti tout droit des années 80 ? Impossible ! Il est conforme au zonage, on va se faire poursuivre. On caresse l'idée de voter contre l'octroi pour la construction du sacro-saint Colisée ? Mon Doux Seigneur Jésus ! Poursuite interminable en perspective ! Millions de dollars ! Cataclysme appréhendé ! Fin de la civilisation trifluvienne telle qu'on la connaît ! OK, les deux derniers j'en mets un peu, mais la force des menaces légales dans le dossier du Colisée n'avait d'égal que la volonté de l'ancien Maire (avouez que ça sonne bien, ancien) d'aller de l'avant. Cette fois-là, j'étais d'ailleurs tombée dans le panneau. Un de mes rares regrets.

En fait, ça prenait de telles proportions que, parfois, dans ce système à éteindre l'initiative, on avait l'impression que c'était le « Cadre Légal » – ou plutôt l'interprétation qu'en faisaient ses disciples devenus empêcheurs en chef — qui détenait finalement le pouvoir de (ne pas) faire avancer les choses. Pas les élus. En tout cas pas ceux qui n'étaient pas assez proches du Maître pour avoir la mainmise sur l'appareil municipal. Un genre de juridicocratie institutionnalisée.

Pis là, je vous parle des éléments faciles à débattre avec des politiciens et fonctionnaires bien ancrés dans le 20^e siècle, pas des affaires exotiques (utopiques ?) comme Vision Zéro, la mobilité durable ou — coup de tonnerre — L'ENVIRONNEMENT !

Je suis quand même passée au travers des dédales de ce mandat-là en réussissant, avec quelques alliés, à amener certains changements bénéfiques



PHOTO : ÉTIENNE BOSVERT

Mariannick Mercure.

pour la collectivité. Mais vous comprenez sûrement à quel point je suis franchement soulagée d'être de retour dans le monde réel, terre de liberté et de possibilités politiques beaucoup plus vastes. Après tout, les grands changements dans

le monde sont généralement venus du vrai monde qui porte les mouvements sociaux transformateurs et non des institutions gouvernementales réactionnaires.

Alors voilà. Je suis de retour ! 🇵🇸

CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Aux berges du lac Castor : bien plus qu'une auberge!

Tenu par une coopérative de travailleurs soucieux de l'environnement, *Aux berges du lac Castor* à Saint-Paulin offre plusieurs types d'hébergement en pleine nature pour les familles et les groupes. Peu importe le temps de l'année, ce site enchanteur offre une foule d'activités de plein air uniques et accessibles.

VIRGINIE LESSARD

COLLABORATION CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

À l'heure où les hôtels luxueux et les gîtes haut de gamme ont la cote avec leur formule tout inclus et leur internet haute vitesse, cette coop se démarque par son approche environnementaliste, communautaire et connectée à la nature. Oublier les écrans, se réunir autour d'un feu de camp, faire la cuisine en toute simplicité, voguer sur le lac et aller marcher en forêt n'est-ce pas ce que l'on devrait avoir comme projets lorsqu'on souhaite se ressourcer et décrocher de la routine ?

Aux berges du Lac Castor, c'est plus de 15 bâtiments d'hébergement aussi originaux les uns que les autres (auberge, chalets, lofts, huttes, yourtes) et une vingtaine de places de camping. C'est aussi des activités de plein air telles que la randonnée, le

patinage, la glissade, et, en été, la baignade, le canot et tous les autres sports praticables sur l'eau. « Nous avons vraiment un beau réseau de 25 km de sentiers pédestres que nous entretenons rigoureusement chaque année. Celui-ci nous vaut d'ailleurs de très bons commentaires de la part des usagers ! Il faut dire que ses points de vue magnifiques sur le fleuve, sur les collines Montérégiennes et sur d'impressionnants barrages de castors y sont pour quelque chose ! » mentionne François Chalifour, directeur de la coopérative.

Pour le moment, l'entreprise d'économie sociale *Aux berges du lac Castor* peut héberger approximativement 130 personnes. Les membres de la coop ne souhaitent pas augmenter le nombre de places disponibles. « La raison est simple : nous voulons que l'endroit et les

activités demeurent agréables et conviviales. Nous ne voulons pas d'une plage bondée où les gens sont entassés les uns sur les autres comme on le voit dans les grandes villes. Notre clientèle vient ici pour respirer le grand air ! Ce serait donc contre nos valeurs de vouloir accueillir toujours plus de gens » tient à préciser M. Chalifour.

Il y a déjà plus de 20 ans qu'*Aux berges du lac Castor* a vu le jour et que la coopérative de travailleurs s'investit corps et âme pour améliorer sans cesse son offre de services pour la communauté. Plus précisément, c'est en 2000, à la suite de l'achat du site anciennement dédié à un camp de vacances, que la coopérative voit l'opportunité de créer un lieu d'hébergement rassembleur. Les membres bifurquent un peu de leur projet initial qui était

de mettre sur pied une auberge tout près d'un café-spectacle pour les artistes de la scène et leur public. Le lac et les infrastructures déjà en place à Saint-Paulin les convaincront de se lancer dans un projet de villégiature. Ils font rapidement de l'endroit un lieu intime et accueillant où les familles et les groupes peuvent profiter d'une offre touristique dite « verte » et accessible. Toutefois, les artistes sont évidemment les bienvenus puisque des lofts de créations y ont été aménagés spécifiquement pour eux. Il y a aussi quelques spectacles sur le site en été.

D'autre part, en raison de la forte demande, les membres travaillent actuellement sur un projet pour accueillir des travailleurs qui souhaitent faire du télétravail dans un lieu calme et paisible pendant la semaine. Une connexion wifi sera



François Chalifour, directeur de la coopérative *Aux Berges du lac Castor*.

branchée exclusivement pour eux. D'ailleurs, les PME aiment déjà l'endroit pour y faire leur annuel lac-à-l'épaule ou diverses réunions.

Comme quoi, *Aux berges du lac Castor*, chacun trouve son compte ! 🇵🇸

Grâce à l'épargne de ses **15 000 membres**, la Caisse d'économie solidaire **investit 550 millions de dollars** en économie sociale au Québec.

Imaginez si nous étions 30 000 !

Joignez le mouvement

CAISSE. D'ÉCONOMIE. SOLIDAIRE.

caissesolidaire.coop
1 877 647-1527

L'AUTEUR DE CE BILLET, ALEX DORVAL, EST JOURNALISTE À LA GAZETTE DE LA MAURICIE ET ÉTUDIANT EN COMMUNICATION SOCIALE À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

La marginalisation des médias communautaires

Les mesures d'aide du gouvernement fédéral ne s'adressent pas aux médias écrits communautaires. L'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) déplore un manque de reconnaissance de la part du gouvernement fédéral envers ses membres et le journalisme communautaire.

ALEX DORVAL



La Division du journalisme de l'Agence du revenu du Canada annonçait en 2019 de nouvelles mesures visant à soutenir le journalisme canadien, une aide attendue depuis longtemps, dans laquelle les médias en situation précaire fondaient beaucoup d'espoirs. Or, bien qu'elles aient été accueillies favorablement par plusieurs organisations médiatiques à travers le pays, ces mesures ne tiennent pas compte du caractère exceptionnel des journaux communautaires du Québec.

D'abord, l'attribution d'un statut de donataire permet aux médias de remettre des reçus de charité. « Mais, le problème, c'est que la mesure exclut tous les journaux tenus exclusivement par des bénévoles. Un média communautaire québécois se distingue entre autres par la prise en charge de l'administration et de la direction de l'information par des citoyens bénévoles », relève d'entrée de jeu Yvan Noé Girouard, directeur général de l'AMECQ, qui décrit ici une situation dans laquelle se trouve la majorité de ses membres.

Mon journal, *La Gazette de la Mauricie*, emploie pour sa part des journalistes

rémunérés, et souhaitait donc obtenir le statut de donataire. Mais, en janvier 2021, l'Agence du revenu du Canada a refusé notre demande, arguant que nous ne produisons pas de « contenu original d'actualité » et ne couvrons pas les activités des conseils municipaux. Il s'agit d'une interprétation erronée, selon le conseil d'administration et le directeur de l'organisation, Steven Roy Cullen, qui en ont appelé de la décision.

« Nous croyons qu'il s'agit là d'une vision erronée et ultra-réductrice de notre travail, qui ne tient pas compte de la spécificité d'un journal mensuel et du journalisme communautaire, qui vise avant tout à donner la parole aux citoyens. »

« De plus, nous organisons un débat à chaque élection fédérale avec les candidats de la région et obtenons des entrevues sur une base régulière avec des élus de tous les paliers sur des enjeux régionaux brûlants d'actualité », affirme M. Roy Cullen qui s'explique mal l'ironie de la décision du gouvernement alors que des élus fédéraux s'expriment régulièrement dans les pages et activités du média communautaire.

« Que La Presse puisse remettre des reçus de charité alors que les médias communautaires ne peuvent pas le faire, c'est d'une iniquité inouïe et c'est proprement scandaleux », observe pour sa part Raymond Corriveau, qui a été président du Conseil de Presse du Québec de 2004



Yvan Noé Girouard et Joël Deschênes, respectivement directeur général et président de l'AMECQ.

à 2009 et est aujourd'hui membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS).

Le crédit d'impôt sur la main-d'œuvre, annoncé en même temps que la possibilité d'obtenir un statut de donataire, est lui aussi sans effet puisqu'à titre d'OSBL, les médias communautaires ne paient déjà pas d'impôts.

« Les médias communautaires sont dans un *no man's land* depuis tellement d'années, et ils ne sont pas reconnus à la hauteur de la valeur du travail qu'ils font », ajoute M. Corriveau, relevant au passage le travail exemplaire du journal *Le Saint-Armand* dans le dossier de la « guerre des poteaux » qui opposait Bell à la MRC Brome-Missisquoi.

CONTRADICTIONS

La structure financière des médias écrits communautaires repose essentiellement sur une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) dont la portée se limite au paiement des frais d'impression et, parfois, à l'embauche d'une ressource pour coordonner les activités. C'est donc en bonne partie pour favoriser l'embauche de journalistes professionnels que les journaux communautaires souhaiteraient être admissibles aux programmes fédéraux.

« On aimerait que notre travail journalistique ne dépende pas exclusivement de nos revenus publicitaires et pour cela il faut que le fédéral reconnaisse l'importance de notre travail en finançant notre mission », revendique M. Roy Cullen.

Or, les critères d'admissibilité du gouvernement québécois entrent en contradiction avec ceux du volet journal communautaire du Fonds du Canada pour les périodiques : « Le fédéral exige que nos journaux soient payants, alors que le provincial exige le contraire. »

Celui-ci explique que les critères du ministère du Patrimoine canadien sont incompatibles avec ceux du MCCQ. « Le

fédéral exige que notre diffusion soit payante alors que le provincial exige qu'elle soit gratuite. Il faudrait que ce critère tombe ou encore qu'un programme spécifique aux médias écrits communautaires soit créé au fédéral. »

« On dirait que les critères fédéraux ont été écrits avec l'objectif spécifique d'exclure les médias écrits communautaires québécois », remarque le directeur de *La Gazette de la Mauricie*.

RECONNAISSANCE

Il n'y a pas que le gouvernement fédéral qui entretient des préjugés sur les médias communautaires. Sur le site de l'Association des journalistes indépendants du Québec, on peut lire qu'ils sont « une bonne école pour les pigistes, surtout quand ces médias sont bien établis, avec une équipe chevronnée. Attention, le travail y est le plus souvent bénévole et non reconnu par les médias "commerciaux". À expérimenter... à condition d'en sortir ! ».

Pourtant, « on voit régulièrement nos membres être invités à parler de leurs sujets d'articles et chroniques dans les autres médias de la Mauricie. Ce qui démontre bien la pertinence et la qualité de travail de notre équipe dans le paysage médiatique », fait valoir M. Roy Cullen.

À titre d'étudiant en Communication sociale à l'UQTR, journaliste au sein de l'équipe de *La Gazette de la Mauricie* et membre de la FPJQ, je joins ma voix à celle des représentants de l'AMECQ et à mon directeur général pour dénoncer la marginalisation et méconnaissance du gouvernement fédéral quant au travail essentiel des médias écrits communautaires et des journalistes qui y œuvrent. Je tiens également à saluer le soutien de Marc-André Pelletier, président de la FPJQ Mauricie qui nous a fait part de sa volonté d'intégrer un représentant des médias communautaires au sein de la section régionale.

Il est temps que la marginalisation et méconnaissance du travail essentiel des médias écrits communautaires cesse. 9

ENCORE UNE PUB SUR LA DISCRIMINATION

Faisons en sorte que ce soit LA DERNIÈRE

JE M'ENGAGE!
COLLECTIF3SOEURS.COM

COLLECTIF
TROIS-
SŒURS



Québec

Le Brésil à un an des élections : le bolsonarisme là pour rester ?

En novembre prochain, le Brésil retournera aux urnes pour élire le prochain président, qui sera investi le 1^{er} janvier 2023. À un peu moins d'un an de cette échéance électorale, le climat politique brésilien demeure incertain, tout comme le résultat de l'élection.

RENAUD GOYER

COMITÉ DE SOLIDARITÉ TROIS-RIVIÈRES

L'élection de 2018 s'est déroulée dans un contexte particulier. Le président en place, Michel Temer, avait accédé au pouvoir après la destitution de Dilma Rousseff, du Parti des Travailleurs. Cette destitution faisait suite à un scandale de corruption au sein de l'entreprise Petrobras qui touchait directement l'ancien président Lula, dont Dilma Rousseff est l'héritière idéologique. C'est dans ce contexte que Bolsonaro a gagné les élections : il s'est

Le Brésil attend la prochaine élection présidentielle, qui aura lieu en 2022. Dans le climat politique actuel, difficile de prédire le résultat du scrutin.

immiscé entre la gauche et la droite, en grand manque de crédibilité auprès des électeurs. Celui qui était depuis une trentaine d'années un critique féroce de l'establishment politique est apparu pour plusieurs électeurs comme une alternative, malgré ses sorties misogynes et homophobes, ainsi que ses apologies de la dernière dictature. Peut-être même qu'il permettait à ceux qui partageaient ses idées de le faire sans complexe. Élu au 2^e tour avec plus de 55 % des voix, il s'est installé à Brasília avec un mandat fort lui permettant de mettre en œuvre un changement idéologique discréditant le Parti des travailleurs pour longtemps.

Or, la pandémie a fait dérailler ses plans. Au départ, niant pratiquement son existence, il a refusé de mettre en place des mesures sanitaires et même de pratiquer la distanciation physique lors des rencontres politiques qu'il tenait. La conséquence pour les Brésiliens a été

terrible : plus de 21 millions d'infections et plus de 600 000 morts.

En outre, la justice a exonéré l'ancien président Lula de toutes les accusations de corruption. Blanchi, celui-ci est prêt à en découdre avec la droite brésilienne et semble vouloir tenter un retour à la présidence, alors qu'il mène actuellement dans les sondages avec 56 % des intentions de vote. À droite, aucune candidature ne se profile pour offrir une troisième voie entre l'ancien et l'actuel président.

De plus, son entourage politique et lui sont sous le coup de plusieurs enquêtes. En effet, le Tribunal électoral supérieur a ouvert une enquête sur l'utilisation généralisée de « fake news » lors de la dernière élection. Sans l'aide de députés alliés, il ne pourra éviter des accusations de manipulation du scrutin. En outre, le Congrès a amorcé des procédures pour juger le président pour crime

contre l'humanité en raison de sa gestion de la pandémie.

Dans les deux cas, si Bolsonaro est reconnu coupable, sa seule option pour éviter la prison sera de demeurer élu. Pour ce faire, l'ancien militaire a tenté de mobiliser son institution d'attache, mais de larges secteurs de l'Armée brésilienne refusent de s'impliquer directement dans la politique. Face à cet échec, Bolsonaro en appelle donc à ses supporters; il a tenté une démonstration de force dernièrement en organisant une manifestation monstre qui n'a pas eu le succès escompté. Ainsi, il prépare déjà le terrain, à l'instar de son modèle Donald Trump, en affirmant que le vol de l'élection de l'an prochain par ses détracteurs est déjà commencé et il appelle à

des blocages de routes pour empêcher que la présidence ne lui soit « illégitimement » dérobée.

Malgré ses insuccès, il semble qu'un important secteur de la société civile continue d'appuyer le président. Dans un article paru en octobre dernier dans *Le Monde Diplomatique*, Silvio Caccia Bava évoquait même la possibilité d'un « bolsonarisme sans Bolsonaro ». Déjà, dans une chronique publiée dans *La Gazette de la Mauricie* les mois suivants son élection il y a deux ans, nous affirmions, une collègue et moi, qu'il y aurait un avant et un après Bolsonaro et, qu'au-delà de ses coups d'éclat, son mandat présidentiel serait marqué par un changement de culture politique au Brésil. ☒

POUR AGIR ET EN SAVOIR PLUS

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES
819 373-2598 - WWW.CS3R.ORG
WWW.IN-TERRE-ACTIF.COM



CITOYEN.NE.S DU MONDE ET DE CHEZ NOUS

Un message des jeunes aux nouveaux élus

En novembre 2021, des membres du Comité de Solidarité et du Comité Vigilance Hydrocarbures de Trois-Rivières ont créé un sondage qui a été diffusé auprès des jeunes qui s'impliquent dans le projet « Citoyen.ne.s du monde et de chez nous ». Ce projet financé par le gouvernement du Canada dans le cadre de Service Jeunesse Canada et encadré par le Comité de Solidarité/Trois-Rivières vise à mobiliser et à mettre en action des jeunes de la région à travers divers engagements citoyens.

COMITÉ DE SOLIDARITÉ TROIS-RIVIÈRES

Le sondage avait pour objectif d'amener ces jeunes Trifluviens à identifier les priorités en matière d'environnement qu'ils souhaitent faire connaître aux nouveaux élus du conseil municipal.

Basé sur les différentes politiques environnementales de la ville, le sondage a laissé aux votants le libre arbitre de classer et de sélectionner les mesures les plus importantes à leurs yeux. Sur les 87 membres qui s'impliquent dans « Citoyen.ne.s du monde et de chez nous », plus d'un tiers s'est exprimé sur la question.

Chèr.e.s nouveaux élu.e.s de Trois-Rivières, ce que montre le sondage, avant tout, c'est l'importance que nous attribuons au rôle du conseil municipal : une majorité des votants au sondage (61 %) s'est déplacée pour aller voter et vous faire élire le 7 novembre dernier.

Une majorité pense également que votre rôle dans la lutte aux changements climatiques est « assez important » (42,3 %), voire même « très important » (53,8 %). Plus de la moitié d'entre nous considère que notre pouvoir d'influence individuel est faible (53,2 %) en ce qui a trait aux décisions environnementales. Nous plaçons donc notre confiance entre vos mains pour faire bouger les choses.

Dans le sondage, nos membres ont plébiscité 5 mesures sur lesquelles devraient s'engager les nouveaux élu.e.s. du conseil municipal, mesures qui donneraient à Trois-Rivières une cohérence environnementale. Souvent mises de l'avant sur la scène politique trifluviennne, ces mesures sont perçues comme prioritaires par les votants du sondage. Nous tenons à ce que, sous votre mandat, elles soient traitées comme telles.

Pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES), nous souhaitons une amélioration du transport en commun.

Pour la collecte des matières résiduelles, nous pensons qu'il faut rapidement implanter la collecte des matières résiduelles organiques (le bac brun).

En matière de biodiversité et de verdissement, nos membres souhaitent que soit protégé

l'équivalent de 15 % de la zone blanche (résidentielle, commerciale et industrielle) en espace forestier.

En matière de gestion de l'eau, les votants souhaitent que soient investies les sommes nécessaires pour éviter le rejet des eaux usées dans l'environnement.

En matière de citoyenneté et d'accès à l'éducation, les votants veulent que soit alloué un budget participatif pour la lutte aux changements climatiques.

D'autres mesures telles que la végétalisation des espaces de stationnement, la récupération des gaz réfrigérants des appareils ménagers ou l'interdiction du gaz naturel dans les nouvelles constructions s'avèrent importantes pour les jeunes de « Citoyen.ne.s du monde et de chez nous ». Ces mesures bénéficieront de toute notre attention lorsqu'elles seront sujets de débats au conseil municipal.

Enfin, s'il fallait que vous, élu.e.s, reteniez un autre point majeur de notre parole, c'est le suivant : presque la totalité des votants, soit 96,3 % des votants, souhaitent que soit remis en question le financement du Grand Prix de Trois-Rivières (GP3R) par la municipalité, et ce, considérant l'impact environnemental important de cet



PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

Des jeunes Trifluviens ont été sondés afin d'identifier les priorités en matière d'environnement qu'ils souhaitent faire connaître aux nouveaux élus du conseil municipal

événement. Ce résultat est à l'image d'une crispation plus large d'une partie de la jeunesse trifluviennne face au budget alloué au GP3R.

Bref, il est clair que la protection de l'environnement et la lutte aux changements climatiques s'avèrent importantes pour les membres de « Citoyen.ne.s du monde et de chez nous ». Nos jeunes membres ont beaucoup d'idées à vous exprimer sur l'environnement à Trois-Rivières et seraient heureux de le faire lors d'une séance au conseil municipal, en même temps qu'un dépôt en main propre de notre sondage. Ceux-ci espèrent que vous saurez les écouter et que

des mesures concrètes qui iront dans le sens de leurs priorités seront mises en place rapidement. ☒

Par les jeunes de Citoyen.ne.s du monde et de chez nous :

Alice St-Onge-Ricard
Anne-Julie Morasse
Aurélien Bordeleau
Baptiste Delas
Bianca Thibault-Lachance
Coralie Gagnon Voyer
Élie Prud'homme
Florence Boyer-Gignac
Jérôme Leblanc
Marie Veillette
Marjolaine Tremblay-Paradis
Nannouk Abonnenc
Sabrina Morasse
Et beaucoup d'autres...



LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE — 25 ANS —

ET PAS TOUTES SES

DÉMENT

25 ans plus tard, l'application de la Loi
sur l'équité salariale manque de mordant !

equite.lacsq.org



Centrale des syndicats
du Québec

